

COMMUNE DE GANSHOREN
AFFAIRES SOCIALES

Intervention annuelle dans la consommation d'eau, de gaz et d'électricité.

L'Administration communale attribue une allocation-ristourne aux personnes suivantes :

1. Les familles nombreuses ayant au moins 3 enfants **de moins de 18 ans** à charge et dont les revenus annuels cumulés imposables sont **inférieurs à 14.874,00 € augmentés de 992,00 €** par enfant à charge (photocopie du dernier avertissement-extrait de rôle et composition de ménage) :

✓	3 enfants :	30,00 €
✓	4 enfants :	40,00 €
✓	5 enfants :	50,00 €
✓	6 enfants :	60,00 €

Les familles avec 2 enfants dont un enfant est reconnu handicapé (avec des allocations familiales majorées) par le SPF « **Service Public Fédéral** » **Sécurité Sociale** (photocopie de l'attestation): 25,00 €.

2. Les personnes bénéficiaires du **RIS « revenu d'intégration sociale »** (attestation du CPAS) : 35,00€.

3. Les personnes handicapées :

- Reconnues avec 9 points et plus par le **SPF Sécurité Sociale** (photocopie de l'attestation du SPF Sécurité Sociale) : 25,00 €.
- Reconnues avec 12 points et plus par le **SPF Sécurité Sociale** et étant abonnées au câble de **télédistribution** (photocopie de l'attestation du SPF Sécurité Sociale, la preuve du dernier paiement à la société de télédistribution ainsi que la facture) : 25,00 € + 20,00 €.

EN PRATIQUE

Le formulaire sera envoyé, au mois d'octobre, aux personnes qui ont déjà bénéficié d'une intervention en 2012.

Il faudra **NECESSAIREMENT** nous le renvoyer complété et signé, avant le 29/11/2013 au service des **Affaires Sociales, 31 avenue de Villegas** en y joignant les attestations (si nécessaire). Un accusé de réception vous sera envoyé.

Pour les nouvelles demandes, il faudra venir impérativement compléter le formulaire (attestations nécessaires à l'appui) au service des **Affaires Sociales, 31 avenue de Villegas**, pendant les mois d'octobre et novembre. Un accusé de réception vous sera remis.

DATE LIMITE : LE 29 NOVEMBRE 2013

Renseignements : Tél. 02/600.25.90/91/92